

## ? Un club de randonnée pédestre dans le sud du Trièves

?? une activité de plein air, bonne pour la santé.

?? une activité accessible à tous, et à tout âge.

?? une activité conviviale, qui permet de découvrir des paysages variés, en toutes saisons.

## ?? Randonnez avec le CPDT, en toute sécurité

Des bénévoles ayant reçu une formation adéquate préparent des itinéraires, guident et encadrent le groupe et assurent la sécurité de chacun. Ils proposent des randonnées originales, variées, adaptées aux possibilités des participants.

## ? Une randonnée chaque semaine, le mardi

L'association organise une randonnée tous les mardis, dans le Trièves ou dans les massifs voisins, avec en général le choix entre deux itinéraires :

- un itinéraire d'environ 700 à 1000 m de dénivelé
- un autre entre 400 et 700 m de dénivelé

La participation aux randonnées est réservée aux membres de l'association, mais vous pouvez, si vous le souhaitez, participer gratuitement à une première randonnée et par la suite soit prendre un pass découverte, soit une adhésion annuelle.

## ? Le Circuit Pédestre du Trièves, c'est aussi...

### ? La Joëlette

La Joëlette est un fauteuil roulant tout terrain, comportant une seule roue, ce qui lui permet de se faufiler dans les sentiers même les plus étroits. Cela permet à des personnes handicapées physiques et à des personnes valides de partager une activité de randonnée pédestre en pleine nature et en montagne.

*Joelettes fev 2019 16 1200x800*

En partenariat avec AVT Séjours pour tous (Ermitage Jean Reboul) et le centre de vacances

Val d'Akor, le Circuit Pédestre du Trièves organise régulièrement des sorties en joëlette qui permettent aux personnes handicapées pensionnaires de l'Ermitage d'effectuer une balade en montagne.



## ?? Séjours

Le Circuit Pédestre du Trièves organise pour ses membres des séjours d'une semaine, au printemps et à la fin de l'été, permettant de découvrir des régions et des massifs plus éloignés.



## ?? Le balisage des sentiers

Le CPDT est depuis plusieurs années chargé du balisage de sentiers dans le Trièves (sauf dans la zone du Parc naturel régional du Vercors).

Une formation est nécessaire pour devenir baliseur, mais vous pouvez venir découvrir cette activité sur deux ou trois sorties.

---

Circuit Pédestre du Trièves – Association loi 1901 – Siège social : Mairie – 38930 Clelles en Trièves